

# SEANCE DU SEPT SEPTEMBRE 2009

Le sept septembre deux mille neuf à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

## ORDRE DU JOUR :

Raccordement Hameau de Brézilhou à la STEP de Ramounichoux Clôture station de pompage et les réservoirs  
Installation trois bornes à incendie  
Eclairage public  
Point sur l'avancement des travaux en régie.  
Point sur l'exécution du budget 2009.  
Bilan des activités été 2009.  
Questions diverses.

Etaient présents : Danielle CANTIE, Véronique FAVRY, David FERNANDEZ, Marie-Sabine FOREST MUR, Stephen HAYTER, Etienne MERVOYER, Véronique SAUZEDE, Lise SIMON, Roland SIRE, Jérôme FERNANDEZ, , Sandrine MATEO.

Excusés : FLANDIN Marc, Philippe NEUVILLE, Muriel PIQUES.

### I- Raccordement Hameau de Brézilhou à la STEP de Ramounichoux :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le dossier sera présenté à Madame la Conseillère Générale dans le courant de la semaine prochaine.

Les subventions seront demandées au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau, puis auprès de l'Etat au titre de la DGE en fin d'année.

### II- Subventions du Conseil Général non accordées :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les demandes de subvention auprès du Conseil Général concernant :

- la clôture de la station de pompage et des réservoirs,
  - la pose de 3 nouvelles bornes à incendie
  - la poursuite de la rénovation de l'éclairage public
- n'ont pas été retenues.

Elles seront représentées en fin d'année au titre de 2010.

### III- Ecole :

Les enseignants de l'Ecole sont pleinement satisfaits des travaux effectués au sein des différentes classes durant la période estivale.

Concernant les travaux de réalisation de l'école maternelle, la procédure est engagée, pour le choix du cabinet d'architecte et des bureaux d'études.

Les appels d'offres sont lancés et les résultats attendus pour le 15 octobre 2009.

Le déménagement de l'école maternelle est prévu courant mars 2010 pour un début des travaux courant mai 2010.

La durée des travaux est estimée à 9 mois au minimum.

Le coût total estimé est d'un montant de 323 365 € HT.

Une subvention de l'Etat à hauteur de 25 %, soit 73.920 € est accordée ainsi qu'une subvention forfaitaire du Conseil Général de 50.000 €.

Au final pour un montant subventionnable maximum de 295.680 € HT, les subventions accordées représentent 123.920 € soit 42%.

#### **IV – Délibération succession de Monsieur Etienne CONTE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'ancienne municipalité avait délibéré en date du 8 Mars 2007 sur un legs net de tous frais et charges, de Monsieur Etienne CONTE décédé, il s'agit d'un terrain situé au « méchant pas » cadastré section AB n° 101, d'une superficie de 1 590 mètres carrés.

Le conseil accepte le legs et donne tout pouvoir au Maire afin de signer toutes les pièces nécessaires à l'élaboration de l'acte chez Maître DESMARIS notaire à Nice (06).

#### **V – Délibération participation financière**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion de la fête locale les forains ont souhaité donner à la commune une participation d'un montant de 40 €.

la pétanque Campenoise, l'ACCA et le Comité des Fêtes ont participé en versant chacune à la commune 187 €. Le Conseil Municipal accepte que ces sommes soient versées sur le compte de la commune auprès de la trésorerie de Couiza.

#### **VI - Travaux en régie :**

- Concernant la maison Girones/Marin, les travaux sont terminés et l'immeuble loué.  
Un problème de siphon sur les toilettes est en cours de réparation.  
Concernant le rez-de-chaussée, son déblaiement est en cours.
- Un changement de chaudière a été effectué au sein de l'appartement La Poste, pour un montant de 800 €.
- Concernant le parking du foyer, la réception des travaux est prévue pour la semaine prochaine, les dernières finitions étant en cours de réalisation (marquage au sol et pose des panneaux de signalisation).
- Concernant l'aire de pique-nique, la réalisation du barbecue attend les bénévoles, qui soumettront un plan d'ensemble à la mairie.  
Un devis pour l'achat de trois blocs tables + banc a été demandé.
- Concernant les repas de la cantine scolaire, Madame LECHUGA retire la proposition de servir les repas depuis son restaurant, vu notamment les difficultés administratives à surmonter.
- Monsieur le Maire demande que les membres du conseil réfléchissent sur la destination de l'aire de jeu pour enfants, ainsi que sur le plateau sportif. Une commission est constituée
- De même le parking n° 2 doit faire l'objet dans sa conception de l'avis de tous. Une fois la décision prise il est difficile de revenir en arrière. Une commission est constituée.
- Concernant l'intrusion et les dégradations qui se sont produites fin juillet au Foyer Municipal, l'assurance a donné son accord pour réparer les dégâts, une franchise de 230 € sera appliquée au montant des travaux.

- Concernant le nouveau système mis en place pour la surveillance des bassins du château d'eau, ce dernier n'est pas encore toute à fait opérationnel. Des réglages définitifs sont attendus dans les jours qui viennent. Le changement de trois clapets programmé depuis plusieurs mois est plus que nécessaire. Ils seront effectués semaine 38.

– **Questions diverses** :

- Concernant l'incendie qui s'est déclaré dans l'appartement occupé par Madame RIQUET, le feu s'est déclenché suite à un court-circuit sur la VMC. Le relogement est effectué au sein de la famille. Le maire et les experts en assurance ont arrêté les modalités de remise en état de l'appartement.
- Concernant la pétition sur la vitesse excessive des véhicules sur la traversée du village au niveau de la Route départementale, Monsieur le Maire informe qu'il a demandé que des contrôles soient effectués, ces derniers sont efficaces, après les mauvais comportements perdurent.
- Monsieur le Maire informe qu'une réunion s'est tenue le 15 juin 2009, avec les dirigeants de la Société DOMITIA et les riverains, sur les dommages que ces derniers pourraient subir (nuisances sonores, poussières,....)  
Les dirigeants de la Société DOMITIA ont indiqué qu'ils ont pris en compte les doléances des riverains, et qu'ils vont y remédier rapidement. Un compte-rendu à été transmis à la mairie qui l'a adressé à madame PAYET, chargée de l'information des riverains du site.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier des Syndicats, relatif à la privatisation de la Poste et souhaitant qu'une délibération soit prise contre ce projet. Le conseil décide de rester neutre sur ce sujet.
- Marie Sabine FOREST MUR fait un point budget. Elle présente l'avancement de celui-ci dans les sections M14 et M49. La situation financière est conforme aux prévisions du budget primitif.
- Véronique FAVRY fait part des problèmes de connexion internet qu'elle supporte, ainsi que La Poste, malgré plusieurs passages de techniciens. Roland SIRE suit personnellement ce dossier.
- Stephen HAYTER demande que l'horaire de la séance du conseil municipal soit avancé à 20h.  
Monsieur le Maire, au vu des personnes travaillant tard, informe que les horaires seront alternés, afin de satisfaire tout le monde.
- Roland SIRE demande que le coût pour l'achat d'une concession au cimetière soit revu, et que le transfert soit facturé (gratuit actuellement).
- Concernant la climatisation installée dans les locaux de la Mairie, malgré ses demandes répétées à l'entreprise MASSETTE pour l'entretien annuel, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.
- Roland SIRE demande qu'un plan d'action soit mis en place, afin de résoudre le problème des compteurs d'eau délictueux. Le maire attend ses propositions.

- Jérôme FERNANDEZ informe le Conseil que l'arrêt de bus qui s'effectuait à Campagne les Bains, dans le sens Espérasa – Quillan pourrait être supprimé. Le maire souhaite avoir des informations valides afin de faire des représentations officielles.
- David FERNANDEZ demande si, pour plus d'économie, il ne serait pas judicieux d'éteindre l'éclairage public la nuit.  
A l'unanimité, le conseil ne retient pas sa proposition, au nom de la sécurité des citoyens la nuit.
- Concernant le pont de Campagne, le maire se rapprochera de Monsieur CLEMENT à Quillan, responsable de la DDEA, afin que les travaux soient effectués rapidement.
- Problème d'évacuation des eaux usées, au niveau de l'immeuble SALASAR René. Un contrat sera pris par le maire après les vendanges.
- David FERNANDEZ informe le conseil qu'une réception est organisée ce samedi 12 septembre à 18 h à la Mairie, pour recevoir l'équipe féminine de pêche à la mouche.
- Sandrine MATEO demande où en est le projet éolien de Saint-Ferriol. Le maire répond que le dossier est sur le bureau du Préfet et qu'une réponse pourrait être donnée en fin d'année.

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures 15.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux



Le Maire

